

## **La Région et Voies navigables de France s'engagent pour la modernisation et le développement touristique des voies navigables en Bourgogne-Franche-Comté.**

**Lundi 18 septembre 2017, à 11h au Port de Chagny (Canal du Centre), Patrick Ayache, vice-président de la Région chargé notamment du tourisme, représentant la présidente de Région Marie-Guite Dufay, et Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, ont signé une convention partenariale pour moderniser et développer touristiquement les voies navigables de Bourgogne-Franche-Comté.**

La région Bourgogne-Franche-Comté jouit d'un réseau fluvial unique et remarquable. Elle est irriguée par d'importantes voies navigables, qui sont autant d'opportunités de développement touristique pour les territoires traversés.

Avec un réseau de 1 200 km connecté à l'Île-de-France, à l'Alsace, au Grand-Est et à l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté est limitrophe de bassins de clientèles touristiques importants, auxquels peut être ajoutée la Suisse.

Cette convention-cadre concerne toutes les voies navigables de Bourgogne-Franche-Comté :

- le canal de Bourgogne,
- le canal du Nivernais,
- le canal du Centre,
- la Seille navigable,
- l'Yonne (en amont et jusqu'à la confluence avec la Seine),
- la Saône,
- le canal entre Champagne et Bourgogne,
- le canal de Briare, latéral à la Loire et de Roanne à Digoin,
- le Doubs / canal du Rhône au Rhin, et le canal des Vosges.

Le réseau fluvial offre de nombreuses possibilités de découvrir le territoire « sur l'eau » :

- la location de coches de plaisance (bateaux habitables sans permis),
- les bateaux-promenade, avec ou sans restauration,
- la croisière fluviale (paquebots fluviaux uniquement sur la Saône, péniches hôtels),
- la plaisance privée,
- et enfin, toutes les activités de loisirs qui tirent parti de la présence de la voie d'eau, comme le cyclotourisme.

### **Contacts presse :**

#### **VNF**

Laura Trigo – 03.45.34.12.59 – 06.01.46.55.45

[laura.trigo@vnf.fr](mailto:laura.trigo@vnf.fr)

Meriem Draman – 03.45.34.12.05 – 06.64.28.06.84

[meriem.draman@vnf.fr](mailto:meriem.draman@vnf.fr)

#### **Région Bourgogne-Franche-Comté**

Marie Souverbie – 03.80.44.34.66 – 06.74.97.43.18

[marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)

Hélène Wokowski – 03.81.61.61.08 – 06.14.37.17.26

[helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr](mailto:helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr)

**On estime à près de 80 millions d'euros par an, le volume des retombées socio-économiques liées au tourisme fluvial en Bourgogne-Franche-Comté (500 millions d'euros au niveau national).**

Conscients de ce potentiel pour les territoires irrigués, VNF, gestionnaire des canaux et rivières navigables, et la Région Bourgogne-Franche-Comté, cheffe de file du développement économique, ont décidé de signer une convention-cadre pour la modernisation et le développement touristique des canaux au profit des clientèles itinérantes, favorisant les retombées socio-économiques localement et en tenant compte des territoires de projets.

Car le tourisme fluvial :

- est vecteur d'emplois et d'attractivité pour les territoires,
- est vécu dans un rapport au temps renouvelé qui correspond actuellement à une forte demande sociétale,
- et permet de se réapproprier les patrimoines culturels et géographiques.

La mise en œuvre des objectifs de cette convention-cadre, d'une durée de cinq ans (2017-2021), doit permettre de consolider et de développer l'attractivité de la Bourgogne-Franche-Comté comme l'une des destinations touristiques majeures du tourisme fluvestre\* européen. Elle s'établit donc sur les objectifs suivants :

- améliorer l'accueil et le service aux clientèles itinérantes,
- valoriser le patrimoine de la voie d'eau et favoriser sa promotion,
- accompagner les actions d'innovations.

**La Région, dans le cadre d'une programmation établie chaque année, accompagnera le programme d'investissement sur la voie d'eau par une dotation annuelle de 1 M€ ; Voies navigables de France réservera une enveloppe annuelle de 4 M€.**

En outre, la Région et VNF travaillent ensemble dans d'autres domaines que celui du tourisme : environnement, énergie, formation professionnelle, report-modal de transport de marchandises, inventaire et valorisation du patrimoine.

*\*fluvestre : sur et autour de l'eau*

---

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4600 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures/ouvrages :** il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 300 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial)

**Le transport de marchandises :** il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme/patrimoine fluvial :** il préserve et valoriser les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau :** il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme, au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

---

#### **Contacts presse :**

##### **VNF**

Laura Trigo – 03.45.34.12.59 – 06.01.46.55.45

[laura.trigo@vnf.fr](mailto:laura.trigo@vnf.fr)

Meriem Draman – 03.45.34.12.05 – 06.64.28.06.84

[meriem.draman@vnf.fr](mailto:meriem.draman@vnf.fr)

##### **Région Bourgogne-Franche-Comté**

Marie Souverbie – 03.80.44.34.66 – 06.74.97.43.18

[marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)

Hélène Wokowski – 03.81.61.61.08 – 06.14.37.17.26

[helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr](mailto:helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr)